Semi-Synthetic 2-Cycle Oil

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)
Date d'émission: 04-14-2025 Date de révision: 05-01-2026 Remplace la fiche: 11-13-2025 Version: 5.0

SECTION 1 Identification

1.1. Identificateur SGH du produit

Forme du produit	: Mélange
Nom du produit	: Semi-Synthetic 2-Cycle Oil
Nombre de pièces	: 20058

1.2. Autres moyens d'identification

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Utilisation de la substance/mélange	: lubrifiants
Utilisation recommandée	: Produits automobiles
Restrictions d'emploi	: Pas d'informations complémentaires disponibles

1.4. Données relative au fournisseur

Lucas Oil Products, Inc.
3199 Harrison Way NW
Corydon, IN 47112
USA
T 800-342-2512
sds@lucasoil.com - www.LucasOil.com

1.5. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence	: For Chemical Emergency Call ChemTel 24hr/day 7days/week. Within USA, Canada, Puerto Rico & US Virgin Islands: 1-800-255-3924. International: 1-813-248-0585 (collect calls accepted). Australia: 1-300-954-583. Brazil: 0-800-591-6042. China: 400-120-0751. India: 000-800-100-4086. Mexico: 800-099-0731.

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS CA)

Dangereux pour le milieu aquatique, Danger chronique, Catégorie 4	H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

2.2. Éléments d'etiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Étiquetage GHS CA

Mentions de danger (GHS CA)	: H413 - Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques
Conseils de prudence (GHS CA)	: P273 - Éviter le rejet dans l'environnement. P501 - Éliminer contenu et/ou le récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

2.3. Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3 Composition/information sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic	n° CAS: 64742-54-7	45 - 70*	Danger Asp. 1, H304 Aquatique Chronique 4, H413
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Distillates (petroleum), hydrotreated light distillates (petroleum), hydrotreated light / kerosine - unspecified	n° CAS: 64742-47-8	15 - 40*	Danger Asp. 1, H304

***Le nom chimique, le numéro CAS et/ou la concentration exacte n'ont pas été divulgués au titre d'ICC**
***Contient une concentration fixe**

SECTION 4 Premiers soins

4.1. Description des premiers soins nécessaires

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau.
Premiers soins après contact oculaire : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Premiers soins après ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
Premiers soins général : En cas de malaise consulter un médecin.
Self protection of the first-aider : Les secouristes seront équipés d'un équipement de protection individuelle approprié.

4.2. Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après inhalation : Aucun(es) dans des conditions normales.
Symptômes/effets après contact avec la peau : Aucun(es) dans des conditions normales.
Symptômes/effets après contact oculaire : Aucun(es) dans des conditions normales.
Symptômes/effets après ingestion : Aucun(es) dans des conditions normales.

4.3. Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement : Traitement symptomatique.

SECTION 5 Mesures à prende en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers spécifiques du produit

Danger d'incendie : Aucun risque d'incendie.
Danger d'explosion : Aucun danger d'explosion direct.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible de fumées toxiques.

5.3. Mesures spéciales de protection pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Combattre le feu à distance de sécurité et à partir d'un endroit protégé. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

SECTION 6 Mesures à prende en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipments de protection et mesures d'urgence

Mesures générales : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour la rétention : Absorber tout produit répandu avec du sable ou de la terre. Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau. Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque.
Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.
Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.
Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

SECTION 7 Manutention et stockage

7.1. Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel.
Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.
Dangers supplémentaires lors du traitement : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

7.2. Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Mesures techniques : Conserver dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de la chaleur.
Conditions de stockage : Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.
Matériaux d'emballage : Toujours conserver le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.

SECTION 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramétres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles d'ingéniere appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle, telles que les équipments de protection individuelle

Équipement de protection individuelle:
Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

Protection des mains:
Gants de protection

Protection oculaire:
Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps:
Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:
En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Propriétés physiques et chimiques de base

État physique	:	Liquide
Apparence	:	Aucune donnée disponible
Couleur	:	Incolore à jaune
Odeur	:	aromatique
Seuil olfactif	:	Aucune donnée disponible
pH	:	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	:	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	:	Aucune donnée disponible
Point de fusion	:	Non applicable
Point de congélation	:	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	:	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	:	> 200 °C
Température d'auto-inflammation	:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Non applicable
Pression de la vapeur	:	Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20°C	:	Aucune donnée disponible
Densité relative	:	0,858
Masse volumique	:	7,167 lb/gal
Solubilité	:	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	:	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	:	43,95 mm²/s @ 40° C
Limites d'explosivité	:	Aucune donnée disponible
Caractéristiques d'une particule	:	Aucune donnée disponible

9.2. Données (supplémentaires) concernant certains classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10 Stabilité et réactivité

Réactivité	:	Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	:	Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	:	Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).
Matières incompatibles	:	Agent oxydant.
Produits de décomposition dangereux	:	Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.
Temps de durcissement:	:	Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 11 Données toxicologiques

11.1. Informations sur les voies d'exposition probables

Toxicité Aiguë (voie orale)	:	Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	:	Non classé
Toxicité aigüe (inhalation)	:	Non classé

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (64742-54-7)	
DL50 cutanée lapin	> 5000 mg/kg Source: IUCLID

Distillats légers (pétrole), hydrotraités (64742-47-8)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: EPA OTS 798.1175 (Acute Oral Toxicity), Guideline: OECD Guideline 420 (Acute Oral Toxicity - Fixed Dose Method)
DL50 orale	15000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg de poids corporel Animal: rabbit, Guideline: EPA OTS 798.1100 (Acute Dermal Toxicity), Guideline: OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)
CL50 Inhalation - Rat	> 5,28 mg/l air Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 403 (Acute Inhalation Toxicity), 95% CL: 0,42 -
CL50 Inhalation - Rat (Poussière/brouillard)	> 5,2 mg/l Source: IUCLID
ATE CA (oral)	15000 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée	:	Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	:	Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	:	Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	:	Non classé
Cancérogénicité	:	Non classé
Toxicité pour la reproduction	:	Non classé

Distillats légers (pétrole), hydrotraités (64742-47-8)	
NOAEL (animal/mâle, F0/P)	≥ 3000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: male, Guideline: OECD Guideline 415 [One-Generation Reproduction Toxicity Study (before 9 October 2017)]

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	:	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	:	Non classé

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (64742-54-7)	
LOAEL (oral, rat, 90 jours)	125 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: male, Guideline: OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity Study in Rodents)
NOAEC (inhalation,rat,poussière/brouillard/fumée,90 jours)	> 0,98 mg/l air Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 412 (Subacute Inhalation Toxicity: 28-Day Study)

Distillats légers (pétrole), hydrotraités (64742-47-8)	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	750 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: female, Guideline: OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity Study in Rodents)
NOAEL (dermique,rat/lapin,90 jours)	≥ 495 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 411 (Subchronic Dermal Toxicity: 90-Day Study)

Danger par aspiration : Non classé.

Semi-Synthetic 2-Cycle Oil	
Viscosité, cinématique	43,95 mm²/s @ 40° C

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (64742-54-7)	
Viscosité, cinématique	18 mm²/s
Hydrocarbure	Oui
Hydrocarbure aliphatique, alicyclique ou aromatique	Oui

Symptômes/effets après inhalation : Aucun(es) dans des conditions normales.
Symptômes/effets après contact avec la peau : Aucun(es) dans des conditions normales.
Symptômes/effets après contact oculaire : Aucun(es) dans des conditions normales.
Symptômes/effets après ingestion : Aucun(es) dans des conditions normales.

SECTION 12 Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme) : Non classé
Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long–terme) : Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (64742-54-7)	
CL50 - Poissons [1]	> 5000 mg/l
CE50 - Crustacés [1]	> 1000 mg/l Source: IUCLID
CE50 96h - Algues [1]	> 1000 mg/l Source: IUCLID

12.2. Persistance et dégradation

Semi-Synthetic 2-Cycle Oil	
Persistance et dégradabilité	Biodegradability in water: no data available.

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (64742-54-7)	
Persistance et dégradabilité	Non rapidement dégradable

Distillats légers (pétrole), hydrotraités (64742-47-8)	
Persistance et dégradabilité	Non rapidement dégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (64742-54-7)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	3,9 – 6 Source: IUCLID

Distillats légers (pétrole), hydrotraités (64742-47-8)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	3,3 – 6 Source: IUCLID

12.4. Mobilité dans le sol

Semi-Synthetic 2-Cycle Oil	
Écologie - sol	Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.5. Autres effets nocifs

Ozone : Non classé

Fluorinated greenhouse gases : Non

SECTION 13 Données sur l'élimination

Réglementation régionale sur les déchets : Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

Méthodes de traitement des déchets : Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

Recommandations pour l'élimination des eaux usées : Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

Indications complémentaires : Ne pas réutiliser des récipients vides.

Informations sur les déchets écologiques : Les déchets issus de ce produit doivent être considérés comme aussi dangereux que le produit lui-même, avec selon toute probabilité les mêmes risques pour l'environnement. Les précautions de manipulation et traitement des déchets sont définies comme pour le produit lui-même.

SECTION 14 Informations relatives au transport

En conformité avec: TMD / DOT / IMDG / IATA

TMD	DOT	IMDG	IATA
14.1. Numeró ONU			
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport			
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.3. Classe(s) de danger relative(s) au transport			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.4. Groupe d'emballage (s'il y a lieu)			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.5. Dangers environnementaux			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Pas d'informations supplémentaires disponibles			

14.6. Précautions spéciales pour l'utilisateur

TMD
Non réglementé

DOT
Non réglementé

IMDG
Non réglementé

IATA
Non réglementé

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78[9] et au recueil IBC[10]

Non applicable

SECTION 15 Informations sur la réglementation

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (64742-54-7)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Distillats légers (pétrole), hydrotraités (64742-47-8)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Semi-Synthetic 2-Cycle Oil

Non listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (64742-54-7)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

Distillats légers (pétrole), hydrotraités (64742-47-8)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

SECTION 16 Autres informations

Date d'émission	:	04-14-2025
Date de révision	:	05-01-2026
Remplace la fiche	:	11-13-2025
Sources des données	:	Documents de sécurité du fournisseur.
Conseils de formation	:	Formation du personnel sur les bonnes pratiques.

Texte complet des classes de danger et des phrases H:

H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratories
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques

Fiche de données de sécurité (FDS), Canada

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l’environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.